

Date : 04/02/2023**IDENTITE**

NOM	_____	PRENOM	_____
ADRESSE	(facultatif) _____		
EMAIL	_____	TELEPHONE	_____

SITUATIONEtudiant(e) PACES : OUI NON

Sinon : Lycée fréquenté : _____

ORIGINE DU CONTACT : _____ JPO PASS

Connaissez-vous la résidence avant la Journée Portes Ouvertes ? OUI NON

Si oui, comment nous avez-vous connu ? _____

DATE ENTREE SOUHAITEE : _____ DUREE DE LOCATION SOUHAITEE : _____

OBSERVATIONS :

Nous vous remercions pour ces informations, nous vous contacterons dans quelques jours, à bientôt !

L'équipe de résidence

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la réglementation applicable au traitement des données personnelles et en tant que responsable du traitement, ADVENISRESIDENCES vous informe que les données personnelles vous concernant en tant que candidat à la location, garant de candidat, locataire ou garant de locataire, collectées dans le présent formulaire, feront l'objet de traitements de notre part. La finalité principale du traitement est de vous informer sur les opportunités immobilières répondant à vos critères. Ces données seront enregistrées sur nos serveurs situés dans l'Union européenne et sont conservées au moins 5 ans après la fin de la relation d'affaires. Seules les personnes habilitées et agissant dans le cadre de leurs fonctions peuvent y accéder. Les traitements référencés ci-dessus ont pour finalité la conformité juridique et réglementaire de nos obligations professionnelles et contractuelles. Ces traitements ne requièrent donc pas votre consentement. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits * indiqués ci-dessous et adresser votre demande, en indiquant vos coordonnées complètes au : Délégué à la Protection des Données (DPO) Advenis, 12 rue Médéric, 75017 PARIS ou par mail à dpoadvenis@advenis.com : Accès à vos données personnelles / Rectification de vos données personnelles / Limitation du traitement de vos données personnelles / Introduction d'une réclamation auprès de la CNIL / Portabilité de vos données personnelles. Certains de ces droits peuvent être limités dans le cadre de la réglementation applicable en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ou autres dispositions d'ordre public.